



JOURNAL IBSG

RAPPORT
DU MAIRE

Rapport sur la situation financière de l'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève

MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

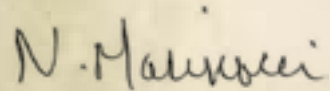
Chaque année, comme l'exige l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, le Maire doit présenter à son Conseil un rapport sur la situation financière de son arrondissement.

Le présent rapport démontre que l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève continue d'afficher une bonne santé financière, et que nous avons poursuivi sur la même ligne directrice qu'en 2014-2015.

En réponse aux demandes de citoyens, nous avons concrétisé plusieurs projets, tout en continuant d'offrir des services de proximité de grande qualité.

Je tiens une fois de plus à vous remercier pour votre confiance et de votre appui. Avec la collaboration de chacun, nous faisons chaque jour de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève un endroit où il fait bon vivre.

Présenté par



Normand Marinacci, LL.L.
Maire d'arrondissement
Le 30 septembre 2016



ÉTATS FINANCIERS 2015:

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Pour l'année 2015, l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève disposait d'un **budget de fonctionnement de 12 207 000 \$**, réparti comme suit :

- des revenus de source locale totalisant 549 000 \$;
- une allocation de 11 658 000 \$ provenant de la Ville de Montréal, composée d'un transfert et d'une taxe relative aux services.

À la suite d'une saine gestion appliquée au cours de l'année 2015, l'arrondissement a pu terminer l'exercice financier avec un **surplus de gestion de 499 000 \$**.

LE SAVIEZ-VOUS?

Les documents financiers publiés par l'arrondissement peuvent être consultés au www.ville.montreal.qc.ca/ibsg

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015*

	2015 BUDGET	2015 RÉALISATIONS	2014 RÉALISATIONS
Revenus	12 207	12 070	12 439
Dépenses	12 207	11 597	12 269
Excédent de gestion		473	170
Réserves financières et fonds réservés		13	(61)
Surplus de gestion selon le budget modifié		523	140
Correction - Corporatif		(24)	173
Excédent de gestion		499	313

*en milliers de dollars

DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS 2015

L'enveloppe du programme triennal d'immobilisations (PTI) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève était constituée en 2015 d'un montant initial de **3 194 000 \$**. Ainsi, au nombre des principaux investissements réalisés en 2015, mentionnons :

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Un investissement de **1,2 M\$** avait été prévu pour divers travaux dans les parcs, dont **400 000 \$** a été utilisé pour réaliser les projets suivants :

- Aménagement d'une aire d'exercice canin sur la rue des Bruants;
- Réaménagement des sentiers du parc Joseph-Avila Proulx;
- Réaménagement des parcs Lucien-Côté et Terrasse-Martin.

Une somme de **700 000 \$** avait été prévue pour des travaux de réfection routière avec les programmes locaux de l'arrondissement et les programmes de réfection routière de Montréal (P.R.R.), dont **400 000 \$** a été utilisé notamment pour :

- Rue Poudrette;
- Rue Léon-Brisebois;
- Chemin Bord-du-Lac (entre la 5^e avenue et la montée de l'Église);
- Rue Sainte-Marie.

Un montant de **800 000 \$** avait été prévu pour l'entretien des immeubles, dont **500 000 \$** a été utilisé. Parmi les projets complétés, notons :

- La réfection du toit et le pavage du stationnement de l'Hôtel de Ville.

Une somme de **300 000 \$** avait été prévue pour le remplacement des véhicules. Cette somme a principalement été utilisée en 2016, car l'année 2015 a été consacrée à la préparation des appels d'offres.



Aire d'exercice canin sur la rue des Bruants.



Parc Joseph-Avila Proulx

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'EXERCICE 2016

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2016, l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève a adopté un budget de **11 000 400 \$**. Le financement de ce budget se composait des éléments suivants :

- des revenus de source locale de 459 900 \$;
- une allocation de la Ville de Montréal de 9 285 800 \$, et une taxe d'arrondissement pour un montant de 1 254 700 \$.

Notre planification budgétaire établie à ce jour nous permet d'envisager un budget équilibré.

PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Nous prévoyons dépenser pour l'année 2016, une somme 2,9 M\$. Cette somme est répartie comme suit :

Un investissement de **400 000 \$** avait été prévu pour divers travaux dans les parcs. Ce montant a été dépassé et des PTI résiduels des années antérieures ont été utilisés pour compléter les projets suivants :

- Aménagement de jeux d'eau dans les parcs Jonathan-Wilson et Robert-Sauvé;
- Aménagement de stations d'exercices dans le parc Jonathan-Wilson;
- Réaménagement des parcs Saint-Pierre, Blaise-Closse et Richelieu.



Jeux d'eau au parc Jonathan-Wilson.



Nouveaux jeux au parc Saint-Pierre.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES

POUR L'EXERCICE 2016 (suite)

Une somme de **900 000 \$ a été prévue au programme de réfection routière** incluant des travaux majeurs dans les rues, de même que des sommes additionnelles dans le P.R.R. de Montréal. Ces travaux vont de la simple réhabilitation de la surface de roulement jusqu'à la réfection de trottoirs et de bordures. Jusqu'à maintenant, une somme de 300 000 \$ a notamment été utilisée pour :

- Réfection des trottoirs et bordures sur le boul. Chevremont;
- Réfection de la rue Cherrier (entre le boulevard Jacques-Bizard et la rue Jean-Yves);
- Réfection de la rue Triolet.

De nombreux appels d'offres sont également en cours pour des travaux prévus en 2017.

Un montant de **1,2 M\$** a été prévu pour **l'entretien des immeubles**, dont la presque totalité a été utilisée pour la construction de la **salle multifonctionnelle adjacente à la bibliothèque**.

Une somme de **200 000 \$ avait été prévue en 2016**, auquel s'est ajouté le montant de 300 000 \$ prévu en 2015, afin de pallier au **vieillissement de notre parc de véhicules**. Dans cette optique, les achats suivants ont été réalisés:

- Achat de deux véhicules électriques Nissan LEAF;
- Achat d'un balai de rue;
- Achat de remorques couvertes pour le transport d'équipements.



Les deux nouvelles voitures électriques Nissan Leaf seront principalement utilisées par le personnel des travaux publics.

Sur une somme de **170 000 \$**, un montant de **60 000 \$** a été affecté au programme d'apaisement de la circulation.

En effet, plusieurs mesures ont été mises en place, notamment :

- Installation de dos d'âne, sur le boulevard Chevreumont;
- Installation d'un miroir à l'intersection de la rue Du Manoir et la rue Viger;
- Mise en place de bollards à la ligne d'arrêt de l'intersection de la rue Bélair et du chemin du Bord-du-Lac.

Une somme de **50 000 \$** a été affectée au programme de gestion de la **désuétude informatique**.

VOLET DÉVELOPPEMENT



INFRASTRUCTURES :

Construction de la salle multifonctionnelle adjacente à la bibliothèque, dans le cadre des projets prévus pour le **375^e anniversaire de la Ville de Montréal**.

PARCS :

Projet d'acquisition d'un terrain en bordure de la rivière des Prairies, pour en faire un site riverain à Sainte-Geneviève.



Mesures d'apaisement de la circulation sur le boulevard Chevreumont.

ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2017

Les différentes directions ont finalisé la préparation du budget de l'année 2017, qui a été présenté lors d'une assemblée spéciale du Conseil d'arrondissement le 3 octobre dernier.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2017

En 2017, l'enveloppe budgétaire de l'arrondissement au programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 prévoit un montant d'investissements de **2,9 M\$**.

Des investissements de **600 000 \$** sont prévus dans le programme de réfection routière afin d'améliorer le réseau routier de l'arrondissement, notamment :

- Rue Desmarest
- Rue de Tonty
- Rue Roy
- Rue Saint-Pierre
- Rue Paquin
- Rue Saint-Charles
- Boulevard Gouin

Une enveloppe de **1,6 M\$** sera également affectée aux parcs de l'arrondissement pour, entre autres :

- l'aménagement de jeux d'eau et d'un abri couvert au parc Eugène-Dostie

Au chapitre du programme de **réfection des bâtiments**, une somme de **600 000 \$** sera investie.

À l'aide de ce budget, plusieurs travaux seront entrepris, dont :

- la construction d'un chalet au parc Jonathan-Wilson;
- la restauration de la chambre électrique du chalet Robert-Sauvé;
- le réaménagement et rafraîchissement intérieur du pavillon Vincent-Lecavalier.

L'arrondissement a également réservé une somme de **100 000 \$** pour le volet d'apaisement de la circulation.



IMPACT DES INVESTISSEMENTS SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les investissements
2017-2018-2019
n'ont aucun impact
sur le budget
pour 2016.